

ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES EN MILIEU CARCERAL DISPOSITIF « EGALITE DE CHANCES » - BILAN 2010-

Le travail entrepris entre les différents partenaires (Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris, CDOS 91, CROSIF, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Essonne (SPIP 91), Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (MAFM) et Conseil Général de l'Essonne (CG 91)), depuis 3 ans dans le cadre du dispositif « Egalités des Chances » afin d'amener les Activités Physiques et Sportives (APS) en milieu carcéral à destination des personnes placées sous main de justice est désormais clairement identifié à la MAFM ; l'offre de pratique y est de plus en plus riche et diversifiée.

LES PUBLICS

En 2010, **7420** détenus ont été incarcérés à la Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis.

Au cours de cette même année **895** détenus ont participé aux activités sportives, ce qui représente **12%** de la population pénale, répartis comme suit :

- Maison d'arrêt des Hommes (MAH) : **6240** écroués sur l'année dont **430** détenus qui ont eu accès aux APS, ce qui représente **7%** de la population pénale de la MAH. .

- Maison d'arrêt des Femmes (MAF) : **516** (490 majeurs et 26 mineurs) dont **465** qui ont pratiqué une activité sportive soit **90%** PPSMJ de la MAF.

L'ensemble de la population carcérale a été touché par les actions sportives mises en place hormis les PPSMJ du CJD, les mineurs étant pris en charge par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

LES INTERVENANTS

En 2010, **15 éducateurs sportifs diplômés** (brevet d'état (BEES), Brevet professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS)) sont intervenus pour encadrer et animer les APS en la MA Fleury-Mérogis, chiffre constant par rapport à 2009 qui dénote l'intérêt manifeste des comités départementaux de l'Essonne qui mobilisent des éducateurs pour intervenir en milieu carcéral.

LES ACTIVITES SPORTIVES

L'objectif majeur des actions mises en place est de répondre aux besoins de la population carcérale en matière de sport à travers plusieurs orientations :

- faire accéder aux activités sportives un public maximum au quotidien,
- diversifier la pratique du sport,
- permettre l'accès des publics en marge (détenus âgés, vulnérables...) aux activités sportives.

On distingue les activités pratiquées au quotidien, encadrées par les moniteurs de sport et les actions encadrées par les intervenants extérieurs.

Les actions encadrées par les intervenants extérieurs sont organisées selon des items prédéfinis :

- **Centre d'entraînement** : Ouverture d'une action sportive pérenne à l'année avec une fréquence de 1 à 2 séance / semaine. *Exemple : EPGV et SAND BALL (MAF).*
- **Formation** : Ouverture d'une action sportive qualifiante. *Exemple : formation arbitrage*
- **Stade d'initiation** : Ouverture d'une action sportive sur une période ponctuelle supérieure à 1 semaine et à une fréquence importante (2 à 4 séances/semaine). *Exemple : Stage de Roller ou Flag Foot US...*
- **Journées découvertes** : ouverture d'une action sportive sur une période ponctuelle inférieure ou égale à 1 semaine et à faible fréquence (1 à 2 séances). *Exemple : sensibilisation à la pratique et aux règles + match, Course du Cœur 2010.*
- **Journée événementielle** : ouverture d'une action sportive sur une période ponctuelle inférieure ou égale à 1 semaine et à forte fréquence (6 à 10 séances). *Exemple : Tournoi de football.*
- **Spectacle/Démonstration** : Ouverture d'une action sportive sur 1 journée. *Exemple : match de football contre une équipe du service public, Gala d'arts martiaux...*

En 2010, **17 disciplines sportives** ont été mises en place et pratiquées par PPSMJ de la MA de Fleury-Mérogis. Parmi ces disciplines, 2 d'entre elles ont été organisées **extra muros** (la Randonnée pédestre et la Course du Cœur).

=> **15 de ces actions** ont été organisées par **8 comités départementaux sportifs** (Randonnée pédestre, EPGV, Tennis de Table, Handball, Football Américain, Badminton, Athlétisme, Judo)

=> Rappel sur les événements majeurs de l'année 2010:

La Course du Cœur

La course du cœur a pour objectif de **sensibiliser le grand public au don d'organe**. Durant 4 jours et 4 nuits, une équipe internationale de transplantés, associés à plusieurs dizaines d'autres coureurs, se relaient 24/24 pour parcourir les 750 km qui séparent PARIS de des ARCS.

En 2010, l'objectif de l'équipe de l'Administration pénitentiaire dénommée « **D parts de Vies** » était rééditer l'exploit de 2009 (participer à la course dans son intégralité).

Cette équipe mixte était constituée de 14 personnes, 6 PPSMJ et 8 personnels de l'AP provenant de 2 établissements pénitentiaires la Maison d'Arrêt de Val d'Oise (95) et la MA de Fleury -Mérogis (91).

Pour se préparer l'équipe a participé à 1 course (le semi-marathon de Bullion) et un entraînement au stade CHARLETY ; d'une part pour fédérer le groupe et d'autre part tester le niveau de participants lors d'une épreuve en grandeur nature.

Puis du 17 au 21 mars 2010 participation à la course : Paris- les ARCS (750 km)

La Coupe du Monde de football

Du 14 juin au 29 juillet la MAFM a vécu au rythme de la Coupe du Monde de football.

L'objectif était de calquer le calendrier sportif de la société civile et par la même occasion de mettre en place des actions périphériques (expositions photo et conférence sur l'Afrique « sa mode et son histoire » ; dégustation culinaire africaine ; exposition des tableaux sur l'Afrique...)

- 110 participants (80 détenus pour le tournoi et 30 pour les actions à la MAF).

- Partenariat avec le District de football de l'Essonne et la Ligue de Football Ile de France.

LE FINANCEMENT

✓ Les actions

Le budget 2010 alloué aux actions sportives était de **38000 €** (18000 € provenant de la DISP Paris transmis au CROSIF et 20 000 € provenant du SPIP 91).

✓ Poste de coordonateur

Le poste de coordonateur des APS (Patty BADJOKO, tps plein) porté par le CDOS bénéficie d'un financement annuel à hauteur de **20 000€** par l'ACSé (Préfecture), complété par **10 000€** dans le cadre du contrat d'objectifs du CDOS avec le Conseil Général de l'Essonne pour le développement des partenariats départementaux, et **10 000€** provenant de la DISP.

LES PERSPECTIVES

Pour l'année 2011, la priorité sera mise sur les actions intra muros.

- Multiplier l'offre d'actions sportive (proposer des nouvelles actions).
- Pérenniser les actions qui fonctionnent bien (participation, contenu, construction et programmation).
- Proposer les actions à tous les publics (les femmes, mineurs, hommes, inoccupés et les malades) et particulièrement dans un objectif de réinsertion.
- Avoir un meilleur suivi des actions (évaluation en amont et en aval)
- Assurer une continuité de l'action après la sortie (prise d'une licence dans un club – Objectif national 1000 licenciés par an).
- Organisation des 2 événementiels : Coupe du Monde de Rugby et Gala d'Arts Martiaux

CONCLUSION

La pratique du sport en prison a évolué et tend à se normaliser à l'instar de ce qui se pratique à l'extérieur. Même s'il reste encore beaucoup de progrès à réaliser, des actions comme celle menée par le coordonateur sportif et financé par le dispositif « Egalité des Chances » œuvre dans ce sens.

Nous constatons que le dispositif commence à atteindre sa vitesse de croisière, bien que les objectifs fixés initialement ne soient pas encore tous réalisés. Aujourd'hui, le partenariat fonctionne efficacement, permettant ainsi une multiplication et une diversification de l'offre d'activités sportives.

La configuration particulière de la Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis a nécessité de créer une coordination permettant la prise en charge des publics participants et également des publics spécifiques (détenus âgés, détenus malades) en essayant de répondre à un objectif d'égalité d'accès aux pratiques sportives. L'offre d'activité sportive se diversifie à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis : 17 actions sportives ont été proposées au cours de l'année 2010.

Le manque d'infrastructures sportives (absence de gymnase à la MAH) limite l'accès au sport pour les détenus hommes, les listes d'attente s'allongeant à l'inverse de la maison d'arrêt des femmes qui fonctionne à flux tendu. Pourtant, nous constatons un maintien du nombre des pratiquants : près de 900 PPSMJ soit 12% de la population incarcéré en 2010 qui a pratiqué une activité sportive proposée dans le cadre du dispositif. Les activités ont lieu au sein de l'établissement. On compte 2 activités extra muros en 2010 mais la réticence des Juges d'Applications des Peines à accorder des permissions de sortir aux détenus limite les propositions d'actions extra muros.

La pérennisation du dispositif « Egalité des Chance » et par conséquent celle du poste de coordonateur des APS laisse émerger un espoir de réinsertion pour certains détenus et un espace pour la mettre en œuvre.

L'objectif est de permettre aux détenus de mieux vivre leur détention mais aussi de pouvoir enclencher des parcours d'insertion sociale à travers les valeurs véhiculées par le sport.